

Réf: Dossier 300727

Avis de constitution

SOCIETE « ETS FALO BTP SECONDE ŒUVRE »

Siège Abidjan COCODY Angré 8ème TRANCHE NON
DU MARCHE COCOVICO, ilot :1 SECTION CV PARCELLE, Lot
93, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS FALO BTP SECONDE ŒUVRE
»

Objet : Mécanique et équipement

Entretien d'espace vert, et climatisation

Import-export

Prestation de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan COCODY Angré 8ème TRANCHE NON DU MARCHE COCOVICO, ilot :1 SECTION CV PARCELLE, Lot 93, Ilot 1

Dirigeant(s) M MALLE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03318 du 15/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20763/GTCA/RC/2024 du 15/04/2024

